



## Indicateurs de la bourse d'Alger

DZAIRINDEX (Base=1000)	Clôture	Variation		Clôture précédente
		En valeur	%	
Base au 03 janvier 2008	1 545,44	0,00	0,00	1 545,44

Capitalisation boursière DA	42 807 261 125
Encours global des obligations DA	-
Encours global des OAT DA	506 787 000 000

## Activité des marchés

Marchés	Volume transigé	Valeur transigée	Nombre de transactions
Marché principal	-	-	-
Marché PME	-	-	-
Marché des obligations	-	-	-
Marché des OAT	500	443 960 000	1

### Marché principal: 02/08/2020

Titre	Cours A	Cours V	Clôture	Volume	Valeur	Nbre Trans.	Cours précéd.	Variation%	Dernier dividende	
									Montant	Date
ALL			NC	-	-	-	375	-	50,00	27/07/2020
AUR	550,00		NC	-	-	-	560	-	30,00	01/07/2019
BIO			NC	-	-	-	1 212	-	115,00	01/09/2019
SAI		577	NC	-	-	-	577	-	40,50	05/08/2019

### Marché PME : 02/08/2020

Titre	Cours A	Cours V	Clôture	Volume	Valeur	Nbre Trans.	Cours précéd.	Variation%	Dernier dividende	
									Montant	Date
AOM			NC	-	-	-	490	-		

### Marché des OAT: 26/07/2020

Titre	Code ISIN	Clôture %	Volume	Valeur	Nbre Trans.	Cours précéd.%	Variation%	Coupon d'intérêt	
								C.C %	Dernier détachement
O150435	DZ0000700488	88,792	500	443 960 000	1	87,963	0,829	1,62	26/04/2020



## AVIS N° 45/20

SEANCE DU	02/08/2020
INTITULE	PORTANT CALENDRIER DES DIVIDENDES DU TITRE SAIDAL
MARCHE	MARCHE PRINCIPAL

### **Article 1 :**

Il est rappelé aux Intermédiaires en Opérations de Bourse les différentes dates ci-dessous composant le calendrier des dividendes de l'exercice 2019:

- 1. Date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires: 29 juin 2020.**
- 2. Montant du dividende par action à distribuer au titre de l'exercice 2019: 25,00 DA.**
- 3. Date de mise en paiement du dividende à compter du 04 Août 2020**
- 4. Date de cotation Ex-dividende : mardi 04 Août 2020.**

### **Article 2 :**

La SGBV se charge de réunir les conditions d'une cotation ex-dividende régulière, en opérant la déduction du montant du dividende du cours de référence et ce conformément aux instructions de la COSOB et procède à la purge du carnet d'ordres central.



## AVIS N° 46/20

SEANCE DU	02/08/2020
INTITULE	PORTANT MODULATION DES ECARTS MAXIMAUX DES TITRES
MARCHE	MARCHE PRINCIPAL/PME

### Article I :

Les écarts autorisés pour la séance de négociation n°2100 du 04 août 2020 seront comme suit :

Titre	ALL	AOM	AUR	BIO	SAI
<b>Ecart maximal</b>	5%	10%	10%	5%	10%